

DOUBLE FACE AGENCY

Conakry - Lambanyi

RCCM : GN.TCC.2025.B.13567

Tel : (+224) 628 67 57 12

Conakry, le 23 juillet 2025

FACTURES NUMÉROS

0013/2025/DFA

0017/2025/DFA

CAGF

36 Rue Duris

75020 Paris

Siret : 534 236 724 00017

Objet : Attestation de paiement sur l'honneur

Madame, Monsieur,

Partie à remplir par le client

Dans le cadre de l'opération « **Forum de la diaspora guinéenne** » initiée par la Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF), je soussigné, Monsieur **CONTE Daouda**, Président de la CAGF, détenteur du passeport n° O05031586 délivré le 11/04/2022 à Conakry, atteste sur l'honneur avoir remis en espèces à Monsieur **KOUYATE Salif**, détenteur du passeport n° O00820792 délivré le 27/05/2025 à Conakry, la somme totale de quatre cent vingt-deux millions cinq mille francs guinéens (**422 500 000 GNF**), destinée à couvrir les frais d'organisation de l'événement susmentionné, prévu du **6 au 8 février 2026 à Conakry**, République de Guinée.

Partie à remplir par le prestataire

Dans le cadre de l'opération « **Forum de la diaspora guinéenne** » initiée par la Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF), je soussigné, Monsieur **KOUYATE Salif**, Directeur Général de l'entreprise Double Face Agency, détenteur du passeport n° O00820792 délivré le 27/05/2025 à Conakry, atteste sur l'honneur avoir reçu en espèces de Monsieur **CONTE Daouda**, Président de la CAGF, détenteur du passeport n° O05031586 délivré le 11/04/2022 à Conakry, la somme totale de quatre cent vingt-deux millions cinq mille francs guinéens (**422 500 000 GNF**), au titre des frais d'organisation de l'événement susmentionné, prévu du **6 au 8 février 2026 à Conakry**, République de Guinée.

A valoir ce que de droit.

La CAGF / Le Président
CONTE Daouda

Double Face Agency
KOUYATE Salif

